



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 30 janvier 2025

Objet de la délibération

TARIFS CHAUFFAGE URBAIN 2025

Le trente janvier deux mille vingt-cinq à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Yves GUYOT, Maire

Etaient présents :

Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Guillaume KERRIC , Alain HASCOËT , Aline LE FUR , Julien LE DOUSSAL , Fabrice LEBRETON , Alain LARRIVÉ , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Michèle DOLLÉ pouvoir à Yves GUYOT , Marie-Françoise CÉREZ pouvoir à Anne-Laure LE DOUSSAL , Stéphane LOHÉZIC pouvoir à André HARTEREAU .

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Laure LE MARÉCHAL désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2025.01.009

TARIFS CHAUFFAGE URBAIN 2025

Rapporteur : Julian PONDAVEN

Le bilan du budget Chauffage Urbain fait apparaître une évolution constante des dépenses, notamment pour l'achat du bois ; accentué par des pannes successives de la chaudière entraînant une consommation de gaz plus importante dont le prix a flambé en 2023.

De plus, la maintenance et l'entretien de la chaudière ont également évolué depuis la prise en main par la SPL (plus de suivi de l'entretien et coûts plus importants).

Le prix du bois est fixé dans le cadre d'un marché avec la SPL, entre à 42.34 € HT /m3 (filière interne) et 49.58€ HT/m3 (filière externe). Il en est de même pour le prix des prestations de maintenance et astreinte, d'un montant forfaitaire annuel de 54 807.18 € HT auquel s'ajoute des coûts horaires incluant tous les frais de déplacement, astreinte, outillage et consommables.

La révision des prix se fait au conseil d'administration de la SPL en novembre de chaque année.

En parallèle, la consommation des usagers diminue ce qui entraîne une baisse des recettes et donc une réalisation inférieure aux prévisions.

Pour assurer l'équilibre budgétaire 2025, les tarifs 2025 doivent être augmentés de façon proportionnée à l'augmentation des charges.

R1 : 0.0864€/ kWh (0.0748 en 2024) ; augmentation de 15.51 %

R2 : 70.71€/ KW (67.17 en 2024) : augmentation de 5.27 %

Considérant l'estimation 2025 de production de chaleur de 1 962 000kwh,

Considérant les puissances installées sur les différents sites 1891,50 KW,

Considérant la nécessité de maintenir l'équilibre budgétaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les réalisations budgétaires 2024,

Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 6 janvier 2025,

Vu l'avis de la Commission « Ressources » en date du 13 janvier 2025,

Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **APPROUVE** les tarifs 2025 du Chauffage Urbain comme suit :

R1 : 0.0864€/ kWh

R2 : 70.71€/KW

Le conseil adopte cette délibération à la majorité des suffrages exprimés par 29 voix pour et 4 voix contre
(Fabrice LEBRETON, Alain LARRIVÉ, Pierre-Yves LE BOUDEC, Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ),

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Premier Adjoint,



[Signature]
Yves GUYOT

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr